RAPPORT DES RESULTATS 2013
PROJET ALG0501611 GESTION INTEGREE DES DECHETS SOLIDES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MASCARA ET DE COMMUNES AVOISINANTES

Abréviations et définitions

CTB	Coopération Technique Belge
APC	Assemblée Populaire Communale
CCL	Comité de Concertation Locale
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CF	Contrôleur financier (de wilaya ou de ministère)
CP	Comité de Pilotage
CTC	Contrôle technique de construiction
CTS	Comité Technique de Suivi
CSC	Cahier spécial des charges
Daïra	Equivalent à une sous préfecture en France, dirigée par un Chef de Daïra
EPG-CET	EPIC de gestion des CET et de traitement des déchets
EPG-COL	EPIC de gestion de la collecte des déchets
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
M&E	Monitoring and Evaluation
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (jusque août 2012)
MATEV	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (depuis août 2012 – septembre 2013)
MTR	Evaluation à mi parcours
ODS	Ordre de service (nécessaire pour commencer ou suspendre des travaux)
PAPC	Président d'APC
UGP	Unité de gestion du projet (Coopération algéro-belge à Mascara)
TDR	Termes de référence
PROGDEM	Programme de gestion intégrée des déchets ménagers
Wilaya	Equivalent à un département en France, dirigée par un Wali

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche projet

Nom du projet	Gestion des déchets solides de la communauté urbaine de Mascara et de communes avoisinantes
Code du projet	ALG0501611
Emplacement	Mascara, Algérie
Budget	9.000.000 € pour la Belgique, 7.000.000 pour l'Algérie
Institution partenaire	MATE
Date de la Convention de mise en œuvre	23/12/2009
Durée (mois)	60
Groupes cibles	Administrations et populations locales
Impact[1]	Amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets ménagers et assimilés
Outcome	La collecte, le traitement et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et de communes avoisinantes sont améliorés
Outputs	**Résultat 1 :** Une ou plusieurs Entreprises Publiques à finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assurent efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets
	Résultat 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.
	Résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.
	Résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.

[1] L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

1.2 Exécution budgétaire

Budget €	Dépense par année (€)				Dépenses totales (€) fin y compris fonctionnement	Solde budget (€)	Taux d'exécution %
	2010	2011	2012	2013	20013		
9 000 000	180 669	190 069	730 397	1 574 996	2 676 131	6 323 869	30%
Résultat 1				78 393,39	1349719.27		
Résultat 2				2 566,09	25688.28		
Résultat 3				1 161 694,67	1635691.36		
Résultat 4				107 065,12	113883.44		

1.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le projet est en parfaite cohérence avec les priorités de la wilaya de Mascara et du secteur de l'environnement dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment le Programme de gestion intégrée des déchets ménagers (PROGDEM)

1.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

Certaines activités stratégique accusent un retard de réalisation (schéma synoptique, réalisation du CET et des bâtiments annexes, le plan de sensibilisation et d'information, centre de tri, de transfert et de compostage).

1.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Des réaménagements budgétaires ont été nécessaires pour couvrir des aspects importants du projet. La réalisation des infrastructures ne s'est pas faite dans les délais prévus initialement.

1.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

L'engagement politique et l'ancrage de la problématique environnementale a été renforcé. Le secteur de l'environnement a été choisi secteur prioritaire pour le prochain programme de coopération algéro-belge.

Fonctionnaire exécution nationale[2]	Fonctionnaire exécution CTB[3]
Amel MAKHLOUFI	**Mancer Mohamed**

1.3 Résumé

- Le projet a connu le départ de l'ATI remplacé par un ATN depuis juillet 2013.
- Le projet a retenu la réalisation d'un plan de communication et de sensibilisation avec l'appui du BET en charge de l'appui continu. Un nouvel assistant technique national (chargé de projet) vient d'être recruté à qui a été confié cet aspect du projet lié au résultat 1.
- Le rapport schéma synoptique établis par le BET GIRUS a été rejeté, l'expertise sera reprise avec des TDR plus ciblés.
- Un marché important (celui relatif à la réalisation des bâtiments annexes du CET dont le coût est d'1 million d'euros environ) a été annulé après son attribution a une entreprise, cette dernière ne justifiait plus la qualification requise par le CSC et dont elle disposait au moment de la soumission ce qui a affecté le taux d'exécution du projet.
- Les CSC du centre de tri, de compostage et de transfert devront être lancés et réalisés en 2014.
- 2014 est la dernière année du projet qui devra engager un solde de **6 323 869 €.**

2 Analyse de l'intervention[2]

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

Au niveau politique, l'intérêt est de plus en plus croissant pour la problématique environnementale, d'où la mise à jour de la stratégie sectorielle pour l'environnement 2013 – 2021. Ainsi le projet s'inscrit en droite ligne avec la politique algérienne en matière de gestion intégrée des déchets ménagers.
Le projet qui répond aux besoins impératifs en matière d'amélioration du niveau de salubrité urbaine au niveau de la zone du projet, les Autorités locales ont toujours manifesté indéfectiblement le grand intérêt accordé aux quatre (4) résultats attendus.

2.1.2 Contexte institutionnel

Depuis le dernier remaniement ministériel le secteur de la ville ne dépend plus du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement qui reprend son ancienne appellation MATE. **Mme. BOUDJEMAA** qui était DG de l'environnement, nommée ensuite secrétaire d'état chargée de la Ville, est nommée Ministre de l'Environnement. A rappeler que Mme. BOUDJEMAA a toujours été le vis-à-vis de la partie belge concernant les projets de l'environnement notamment pour les aspects décisionnels, ce qui facilite notre travail avec ce secteur. **Mr. TOLBA** ancien Directeur de l'environnement et en charge du Projet MASCARA, est nommé suite à ce remaniement, Directeur Général de l'environnement et du Développement Durable, il est notre vis-à-vis dans le cadre du nouveau PIC dédié à la problématique environnementale.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution :

La procédure de passation des marchés publics a connu un changement, ces derniers sont traités par une commission ad hoc installée par le MATE suite aux recommandations du dernier comité spécial des partenaires (novembre 2012) et le CCL du 25 mars 2013. Ceci n'a pas pour autant réduit les délais de passation des marchés, la commission ad hoc se conforme aux mêmes procédures et formalités de la commission Ministérielle.

Le recrutement d'un nouveau Directeur Général pour l'Epic de collecte et la disponibilité donc d'un vis-à-vis pour l'UGP, a permis d'avancer sur des aspects importants (le choix des équipements et des options en termes de gestion de ces EPICS).Une expertise a été mise en place sur base des recommandations de la MTR, ce qui a permis d'élaborer les textes des différents statuts des EPICS , grille de salaires et organigramme. Ceux - ci feront objet de débat avec tous les partenaires et acteurs impliqués dans la gestion des déchets.

[2] Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

2.1.4 Contexte HARMO

Le projet connait une grande appropriation de la part du partenaire algérien qui contribue à sa mise en œuvre pour une grande partie en sus de la mobilisation d'une contribution financière d'environ 7 millions d'Euros.

La coopération technique Belge est le seul bailleur de fonds international au niveau de la zone du projet et les résultats escomptés sont perceptibles dans une optique de développement durable.

Le PROGDEM constitue le cadre référentiel du projet, la finalité des actions ou activités engagées se greffent au plan d'action de la Wilaya de Mascara en matière de préservation de l'environnement.

2.2 Outcome

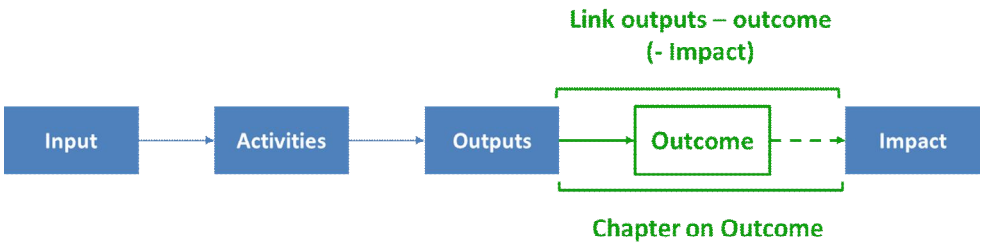

2.2.1 Progrès des indicateurs[3]

Au stade des réalisations actuelles, il est prématuré de parler de l'atteinte de l'OUTCOME. Le projet de dispose pas d'étude de référence (baseline) quant aux indicateurs (selon cadre logique), ils ne sont pas chiffrés et ne permettent donc pas d'apprécier l'évolution de la situation.

Cette situation est rattrappable dans la mesure où le projet élaborera un schéma synoptique détaillé pour optimiser la gestion des déchets à l'échelle de la zone du projet et dans une mesure plus large à l'échelle de la région (un première expertise a été faite et dont la qualité est contestée et rejetée, une 2ème consultation est en préparation). Un plan de d'information et de sensibilisation est également en cours de préparation.

Toutefois, les CSC des infrastructures (centre de tri, transfert et compostage) sont en cours de validation. L'élimination des décharges sauvages est en cours.

OUTCOME[4] : La collecte, le traitement, et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et des communes avoisinantes sont améliorés.					
INDICATEURS[5]	**Valeur de la *Baseline*[6]**	**Valeur année N-1[7]**	**Valeur année N[8]**	**Cible année N[9]**	**Cible finale[10]**
Collecte - Absence de décharges sauvages et points noirs - Satisfaction de la population avec le service rendu - Développement des coûts unitaires de la collecte - Couverture de la collecte	**Absence de baseline Cependant les statistiques de la wilaya identifie 15 décharges sauvages celles-ci ont fait objet d'études et les CSC sont élaboré.** **Les travaux sont entamés en mois de janvier 2014 pour l'ensemble des lots.**	**Aucune valeur de base**			**Aucune valeur de base 15 décharges à éliminer en 2014**
Traitement - Mise en œuvre d'une infrastructure de traitement - Proportion de déchets récupérés - Qualité du matériel récupéré - Vente et réutilisation du matériel récupéré - Conditions de travail dans les centres de traitement	**Absence de baseline**	**Une partie de l'infrastructure est en cours de réalisation.**			**Le CET, le centre de transfert de tri et de compostage seront réalisés et fonctionnels au terme du projet.**
Elimination - Mise en œuvre d'un CET - Qualité de l'environnement autour du CET (eaux, air, absence de déchets volatiles) - Absence de déchets dangereux dans le CET	**Absence de baseline**	**Aucune valeur de base**	**Aucune valeur de base**	**Aucune valeur de base**	**Ceci sera vérifiable une fois toutes les conditions réunies et les activités réalisés**
Organisation - Création et mise en œuvre d'une structure de gestion (EPIC) - Qualification et nombre de personnel - Nombre et qualité du parc - Coûts de gestion des déchets	**Absence de baseline**	**Aucune valeur de base Les EPICs sont créés, ils bénéficient d'un appui en termes d'expertise** **L'éradication**	**Aucune valeur de base**	**Aucune valeur de base**	**EPICs fonctionnelles et rentables. Décharges en cours d'élimination.**

- Revenus de l'EPIC (contributions des communes) - Fermeture de toutes décharges dans la zone du projet (hors du CET) - Absence d'anciennes décharges mineures - Couverture et reboisement des décharges aménagées - Collecte et traitement du biogaz et du lixiviats -		**des décharges en cours la plus importante partie est réalisée sur la contribution algérienne.**			

2.3 Performance de l'output 1[11]

2.3.1 Progrès des indicateurs

OUTPUT 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à Finalité Industrielle et Commerciale sont créées et assument efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets					
I INDICATEURS	**Valeur de la *Baseline*** ***Le projet ne dispose pas de baseline***	**Valeur année N-1**	**Valeur année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Fonctionnement de l'EPIC • Présence physique et légale des bureaux et du personnel des ou de l'EPIC • Personnel formé et qualifié • Connaissance et couverture complète des coûts réels de la gestion des déchets • Coopération ou partenariat avec les communes et la Wilaya	EPICs Créées, personnel en cours de formation. Les coûts en termes de charges salariales sont estimés, les coûts de fonctionnement seront déterminés dans le cadre du schéma synoptique				
Collecte efficace • Couverture complète de la collecte dans la zone du projet • Absence de points noirs • Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par la voirie et les habitants • Matériel et personnel des parcs, état du matériel et modalités de gestion • Satisfaction de la population avec le service de collecte • Participation de la population et respect aux consignes	Le schéma synoptique et le plan de sensibilisation sont en cours de lancement, ils seront disponibles en 2014				
Traitement et élimination fonctionnelles • Matériel et personnel des infrastructures de traitement et élimination, modalités de gestion • Fonctionnement et exploitation professionnelle de l'infrastructure de transport, traitement et élimination • Quantité et qualité du matériel récupérable • Exclusion de la mise en CET des déchets dangereux • Traitement adéquat du lixiviat et du biogaz • Intégration des recycleurs informels dans le système de gestion des déchets	Les infrastructures sont en cours de réalisation, l'organisation du fonctionnement interviendra une fois réalisées				

[11] *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*
En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)

2.3.1 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités [12]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réalisation d'une étude pour identifier et évaluer les différentes options pour l'établissement du ou des EPIC ; évaluation de l'option de concéder au secteur privé une partie de la collecte		X		
Définition du coût réel de la gestion des déchets et des modalités de financement par les communes par le biais de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères			X	
Création des ou de l'EPIC	X			
Accompagnement des communes et des ou de l'EPIC pendant l'exécution de ses/ leurs tâches : - collecte des déchets - transport des déchets - traitement et mise en décharge des déchets Communication avec et sensibilisation de la population	Prévue en 2014			
Etude du comportement, des expectations, opinions, besoins et nécessités de la population en matière de collecte et tri sélectif des déchets			X	
Campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population afin d'assurer le respect des consignes existantes et de faciliter l'introduction d'un tri sélectif (ensemble avec le ou les EPIC)			X	
Formation et appui continu au personnel de l'EPIC et aux responsables de déchets dans les communes et dans la Direction de l'Environnement			X	
Atelier de diffusion et d'évaluation du projet	NC			

2.3.2 Analyse des progrès réalisés

Les activités principales sont entamées, elles ne seront cependant réalisées que vers la fin du programme, car elles accusent un certain retard en raison de la nécessité de mobiliser de l'expertise (plan de communication et sensibilisation et période de validation des différents rapports qui rallonge les délais). L'accompagnement des EPICS devra être renforcé pour les rendre fonctionnels et opérationnels avant la fin du projet.

[12] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

OUTPUT 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification efficace et l'établissement d'une infrastructure adéquate					
I **INDICATEURS**	**Valeur de la *Baseline***	**Valeur année N-1**	**Valeur année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Organisation de la collecte • Sectorisation synoptique de la région du projet	**Absence de baseline**				
• Couverture complète de la collecte dans la zone de projet	**Absence de baseline**				
• Utilisation optimale des moyens existants dans les parcs communaux	**Absence de baseline**				
• Proportion de temps morts/ efficaces de collecte et de transport	**Absence de baseline**				
• Proportion de temps morts/ efficaces d'utilisation des véhicules	**Absence de baseline**				
• Coût unitaire de la collecte	**Absence de baseline**				
Transport • Opération et équipement de la station de transfert •	**Absence de baseline**				
• Coût unitaire de transport	**Absence de baseline**				
• Conformité des travaux et équipements avec les cahiers de charge	**Absence de baseline**				

2.4.2 État d'avancement des principales activités

La sectorisation connait un retard car une première expertise confié au BET GIRUS n'a pas abouti et elle a été rejetée dans sa majorité et devra de ce fait être relancée en 2014 après révision des TDR. Le matériel de transport sera acquis essentiellement sur la contribution algérienne.

État d'avancement des principales activités [13]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
Etude de sectorisation de la collecte et préparation d'un schéma synoptique sur la base des informations fournies par le schéma directeur et les recherches additionnelles			X	
Identification d'un site optimal pour une station de transfert, considérant les propositions du schéma directeur et les résultats de l'Activité 2.1.	X			
Préparation d'un cahier des charges pour la construction et l'équipement de la station de transfert et pour l'acquisition de véhicules additionnels de collecte		X		
Suivi des travaux de construction et d'équipement pour l'activité B2.1.		X		
Construction d'un centre de transfert et acquisition de l'équipement nécessaire comme défini dans l'Activité A2.3.		X		
Acquisition de l'équipement complémentaire de collecte des ou de l'EPIC		X		

[13] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'étude de sectorisation a connu un retard, bien que lancée à temps le rapport remis ne répondait pas aux TDR donc rejeté (ceci a été corroboré par la mission Backstopping de la CTB siège réalisée par Mathias LARDINOIS). Une autre consultation sera lancée avec l'appui du BET en charge de l'appui continu. Les CSC pour la station de transfert est élaboré avec un certain retard accusé par le BET, un retard est aussi accusé dans sa validation et le lancement de l'avis d'appel d'offres.
L'acquisition des équipements de pré collecte est en cours, une consultation a été lancée pour les lots infructueux.

2.5 Performance de l'output 3[14]

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3: Activités pour le résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés					
• **INDICATEURS**	**Valeur de la *Baseline***	**Valeur année N-1**	**Valeur année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
• Existence et fonctionnement du CET, du centre de tri et de l'usine de compostage	**Absence de baseline**				**CET en cours de réalisation**
• Conformité des infrastructures construites et de l'équipement avec ce qui est requis dans les cahiers des charges	**Absence de baseline**				**Un suivi est prévu il sera assuré par le BET ayant fait l'étude et les services du CTC**
• Absence des décharges sauvages pour les déchets inertes	**Absence de baseline**				**En cours d'élimination**
• Accès facile aux infrastructures	**Absence de baseline**				**Aspects intégrées dans les études et réalisation**
• Proximité des infrastructures/ minimisation du transport.	**Absence de baseline**				
• Dimensionnement de l'infrastructure de traitement proportionnel aux débouchées pour le matériel récupéré	**Absence de baseline**				
• Vie utile du premier casier du CET	**Absence de baseline**				
• Traitement optimal du lixiviat (rendement des lagunes en saison d'hiver/ d'été)	**Absence de baseline**				**Aspects pris en charge dans les études**
• Traitement optimal du lixiviat (rendement des lagunes en saison d'hiver/ d'été)	**Absence de baseline**				
• Evacuation et utilisation optimale du biogaz (quantités captées, modalité d'utilisation) Sécurisation du CET contre glissements de sol, de corps de déchet, d'explosions etc.	**Absence de baseline**				

chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [15]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
A.03.01Etude de débouchées pour les matériaux récupérables (recyclable et organique)			X	
A.03.02 Identification d'un ou plusieurs sites de décharge et traitement des déchets inertes et préparation d'un cahier des charges pour l'équipement avec un concasseur mobile ou des concasseurs stationnaires			X	
A.03.03 Rédaction des cahiers pour la construction et l'équipement du centre de tri et compostage et révision du cahier des charges pour le CET		X		
A.03.04 Suivi et contrôle des travaux de construction et des équipements réalisés pour les activités A3.1., A3.2., A3.3		X		
A.03.05 Etudes de cadastre pour les sites choisis (ceci comprend aussi les sites proposés pour la station de transfert, pour le tri et le compost, pour les déchets inertes, les routes d'accès et toute infrastructure auxiliaire)		X		
A.03.06 Construction du CET à El Keurt		X		
A.03.07 Construction de l'infrastructure de tri, recyclage et compostage			X	
A.03.08 Aménagement des dépôts pour les déchets inertes			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les deux premières activités sont liées au schéma synoptique qui doit être relancé comme cité plus haut, d'où le retard accusé. Les activités 3.7 et 3.8, dépendent des études qui sont en cours de validation.

[15] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6 Performance de l'output 4[16]

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4: Activités pour le résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réaménagées selon la législation en vigueur					
INDICATEURS	**Valeur de la *Baseline***	**Valeur année N-1**	**Valeur année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
- Absence de décharges non réhabilitées	**Absence de baseline**				**Fera l'objet d'une expertise et à l'évaluation finale du projet**
Conditions environnementales (qualité du sol, des eaux…) autour des sites à réhabiliter	**Absence de baseline**				
- Conformité du réaménagement avec la législation algérienne et les bonnes pratiques	**Absence de baseline**				**Suivi assuré par un BET spécialisé**
- Réalisation des projets de paysage adaptés aux conditions environnementales de la région du projet	**Absence de baseline**				
- Considération spéciale des sites culturels, religieux et historiques	**Absence de baseline**				

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [17]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A.04.01Etude et cahier des charges pour l'élimination des décharges communales mineures et la réhabilitation des décharges communales de capacité majeure		X		
A.04.02 Suivi et contrôle des ouvrages à réaliser pour l'Activité A4.1		X		
A.04.03 Travaux de construction pour l'élimination et l'aménagement des décharges communales		X		

chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

[17] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités 4.1 et 4.2 progressent selon les échéances fixées. Pour l'activité 4.03, il s'agira, une fois le CET finalisé de procéder à la fermeture de la décharge de Mascara qui reçoit actuellement les déchets des communes avoisinantes.

2.6.4 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques[18] et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF et/ou de l'étude Baseline ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du suivi des résultats.

- *Décrire le risque.*
- *Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible*
- *Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible*

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Pour plus de détails sur la notation : voir le Guide

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Retard dans la livraison du CET en raison du lot bâtiment et annexes non encore entamés.	Septembre 2012	*Moyenne*	C	C	D	Appel d'offre relancé pour la troisième fois, ouverture des plis le 05/02/2014			A retenir une entreprise pour lancement des travaux	En cours
Contraintes budgétaires pour le financement du centre de transfert, de compostage et de tri	Décembre 2013	*Faible*	C	C	D	Une évaluation de l'étude pour définir les lots à prendre en charge par la partie Algérienne.		mi-février	Le dossier est en étude au niveau du MATE Ce qui n'est pas couvert par la contribution belge le sera par la contribution algérienne	En cours
Bien que l'Epic de collecte a bénéficié de ses propres locaux, hélas pour le cas de l'Epic de traitement qui attend impatiemment la livraison des constructions annexes du CET d'El-Keurt *dont les travaux non encore entamés*	Juin 2012	*Faible*	C	C	D	Rappels réguliers aux autorités locales			EPIC de collecte dispose de ses propres locaux EPIC de traitement pas encore	
Lenteurs au niveau des procédures administratives et réglementaires		*Moyenne*	C	C	D	Commission « ad hoc Au niveau du MATE créée			La commission est fonctionnelle, demeure rès conformiste dans le traitement des marchés, d'où importance des délais	Clôturé

[18] Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

2.6.5 Impact potentiel

L'atteinte des quatre (4) résultats escomptés aura une incidence certaine dans le développement de la zone du projet en matière de bonne gestion des déchets solides urbains et assimilés et aussi la préservation de l'environnement humain, faunistique et floristique.

1- Sur le plan environnemental :

Cela se traduira en amont par le renforcement des capacités et des moyens de gestion de la collecte dans le cadre de la mise œuvre du schéma synoptique.
A cet, une dotation en moyens de pré-collecte et de transport notamment pour le cas du centre de transfert de Matmore est prévue.

La construction d'infrastructures de traitement de déchets au niveau de la région permettra leur élimination par enfouissement selon les normes reconnues universellement, leur valorisation soit en recyclage pour le cas des matières plastiques, papier et carton, métaux… ou par le compostage des matières putrescibles (cas de Matmore).

2-Sur le plan économique :

Le développement des activités en rapport avec les infrastructures réalisées en amont et en aval de la collecte des déchets, permettra une production de richesses.

3-Sur le plan socioéconomique :

Les activités induites du projet une fois que les différentes structures sont opérationnelles, constitueront une source de création d'emplois.

3 Annexes

3.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?		
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
X	**B**	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?		
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
X	**B**	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	**B**	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x	**B**	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.

	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
X	**C**	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
X	**C**	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	**B**	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).		
4.1 Durabilité financière/économique ?		
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X	**B**	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	**B**	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	**B**	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

3.1.1 Exécution budgétaire

Voir en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2013 inclus.

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version : **I01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	2012	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
A LA COLLECTE, LE TRAITEMENT			**7.953.030,00**	526.734,79	50.791,56	399.651,14	306.595,26	592.681,31	1.349.719,27	**1.876.454,06**	6.076.575,94	**24%**
01 Création des ou de l'EPIC			**214.340,00**	22.797,59	14.142,97	17.366,36	16.195,05	30.689,00	78.393,39	**101.190,98**	113.149,02	47%
01 Etude d'EPIC		COGEST	**6.800,00**	0,00				10.431,57	10.431,57	**10.431,57**	-3.631,57	153%
02 Définition du coût réel		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
03 Création des ou de l'EPIC		COGEST	**61.100,00**	13.474,76	4.529,32	4.421,06	3.962,10	2.602,80	15.515,28	**28.990,04**	32.109,96	47%
04 Accompagnement aux		COGEST	**1.000,00**	0,00						**0,00**	1.000,00	0%
05 Etude de comportement		COGEST	**5.060,00**	5.061,53						**5.061,53**	-1,53	100%
06 Campagnes d'information et		COGEST	**20.090,00**	893,77	1.961,38	506,66			2.468,04	**3.361,81**	16.728,19	17%
07 Formation et appui		COGEST	**90.000,00**	2.903,64	7.652,27	4.310,78		831,38	12.794,43	**15.698,07**	74.301,93	17%
08 Atelier de diffusion et		COGEST	**1.380,00**	463,89						**463,89**	916,11	34%
09 Formation à l'etranger	Deleted	REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
10 Formation à l'etranger		REGIE	**28.910,00**	0,00		8.127,86	12.232,95	16.823,26	37.184,07	**37.184,07**	-8.274,07	129%
02 Optimisaton de la collecte			**2.826.950,00**	23.122,19		2.566,09			2.566,09	**25.688,28**	2.801.261,72	1%
01 Schéma synoptique		COGEST	**32.810,00**	51,29						**51,29**	32.758,71	0%
02 Sélection du site		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
03 Cahiers de charge		COGEST	**114.860,00**	22.818,85		2.566,09			2.566,09	**25.384,94**	89.475,06	22%
04 suivi de travaux et		COGEST	**39.280,00**	0,00						**0,00**	39.280,00	0%
		REGIE	**803.530,00**	**470.185,74**	**30.321,67**	**90.594,20**	**43.063,15**	**48.291,97**	**212.271,00**	**682.456,74**	**121.073,26**	**85,00**
		COGEST	**8.196.470,00**	**630.949,22**	**61.846,06**	**406.680,54**	**303.301,62**	**586.293,77**	**1.358.122,00**	**1.989.071,24**	**6.207.398,76**	**24,00**
		TOTAL	**9.000.000,00**	**1.101.134,96**	**92.167,73**	**497.274,74**	**346.364,78**	**634.585,75**	**1.570.393,00**	**2.671.527,98**	**6.328.472,02**	**30,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version : **I01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	2012	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
05 Construction et équipement	-	COGEST	**2.000.000,00**	226,88						**226,88**	1.999.773,12	0%
06 Acquisition de l'équipement		COGEST	**640.000,00**	25,17						**25,17**	639.974,83	0%
03 Infrastructure de traitement			**4.117.080,00**	473.996,69	36.648,59	327.820,18	255.150,20	542.075,69	1.161.694,67	**1.635.691,36**	2.481.388,64	40%
01 Etude hydrogéoloqique,		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 Etude de débouchées pour		COGEST	**8.370,00**	2,94				0,00	0,00	**2,94**	8.367,06	0%
03 Cahiers de charges déchets		COGEST	**14.850,00**	0,00						**0,00**	14.850,00	0%
04 Cahier de charges tri,		COGEST	**61.710,00**	61.713,58		45.275,96		35.584,68	80.860,64	**142.574,22**	-80.864,22	231%
05 Suivi et contrôle des		COGEST	**67.150,00**	0,00		8.606,44	24.234,24	7.912,30	40.752,98	**40.752,98**	26.397,02	61%
06 Etude de cadastre		COGEST	**0,00**	8,60			0,34		0,34	**8,94**	-8,94	?%
07 Construction CET		COGEST	**3.665.000,00**	412.271,57	36.648,59	273.937,78	230.915,62	498.578,72	1.040.080,71	**1.452.352,28**	2.212.647,72	40%
08 Construction de la station		COGEST	**300.000,00**	0,00						**0,00**	300.000,00	0%
09 Aménagement des dépôts		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
04 Réhabilitation/élimination			**794.660,00**	6.818,32		51.898,51	35.250,00	19.916,61	107.065,12	**113.883,44**	680.776,56	14%
01 Etude et cahier de charges		COGEST	**113.610,00**	6.818,32		51.898,51	35.250,00	18.162,84	105.311,35	**112.129,67**	1.480,33	99%
02 Suivi et contrôle des		COGEST	**51.050,00**	0,00						**0,00**	51.050,00	0%
03 Travaux de réhabilitation		COGEST	**630.000,00**	0,00				1.753,77	1.753,77	**1.753,77**	628.246,23	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX			**54.334,00**	0,00						**0,00**	54.334,00	0%
		REGIE	**803.530,00**	**470.185,74**	**30.321,67**	**90.594,20**	**43.063,15**	**48.291,97**	**212.271,00**	**682.456,74**	**121.073,26**	**85,00**
		COGEST	**8.196.470,00**	**630.949,22**	**61.846,06**	**406.680,54**	**303.301,62**	**586.293,77**	**1.358.122,00**	**1.989.071,24**	**6.207.398,76**	**24,00**
		TOTAL	**9.000.000,00**	**1.101.134,96**	**92.167,73**	**497.274,74**	**346.364,78**	**634.585,75**	**1.570.393,00**	**2.671.527,98**	**6.328.472,02**	**30,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version : **I01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	2012	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
01 Réserve budgétaire	-		**54.334,00**	0,00						**0,00**	54.334,00	0%
01 Réserve budgétaire		COGEST	**54.334,00**	0,00						**0,00**	54.334,00	0%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			**992.636,00**	574.400,17	41.376,17	97.623,60	39.769,52	41.904,44	220.673,73	**795.073,92**	197.562,08	**80%**
01 Frais de personnel			**676.416,00**	474.202,28	35.460,31	49.774,11	36.554,85	26.359,50	148.148,77	**622.351,05**	54.064,95	92%
01 Assistance technique		REGIE	**600.000,00**	436.210,16	30.169,59	41.355,65	30.830,20	20.644,64	123.000,09	**559.210,25**	40.789,75	93%
02 Responsable Administratif		COGEST	**49.584,00**	24.316,43	3.534,34	6.711,06	4.129,41	3.386,46	17.761,27	**42.077,70**	7.506,30	85%
03 chauffeur/logisticien		COGEST	**26.832,00**	13.675,69	1.756,37	1.707,40	1.595,24	2.328,39	7.387,41	**21.063,10**	5.768,90	78%
04 Assistant technique national	Deleted	REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 Investissements			**54.000,00**	39.784,33	90,33	2.943,11		0,26	3.033,70	**42.818,03**	11.181,97	79%
01 Véhicules		COGEST	**30.000,00**	29.321,39				0,26	0,26	**29.321,65**	678,35	98%
02 Equipement bureau		COGEST	**4.000,00**	2.955,37	90,33	883,46			973,79	**3.929,16**	70,84	98%
03 Equipement IT		COGEST	**20.000,00**	7.507,57		2.059,65			2.059,65	**9.567,22**	10.432,78	48%
03 Frais de fonctionnement			**87.600,00**	26.437,98	5.673,45	3.795,70	3.214,67	4.720,61	17.404,43	**43.842,42**	43.757,58	50%
01 Frais de fonctionnement		COGEST	**14.400,00**	5.826,89	1.200,15	1.140,65	1.385,66	51,05	3.777,52	**9.604,41**	4.795,59	67%
02 Télécommunications		COGEST	**9.600,00**	4.868,54	1.583,43	236,41	182,79	290,92	2.293,55	**7.162,09**	2.437,91	75%
03 Fournitures de bureau		COGEST	**12.000,00**	900,82	277,14	689,46		1,25	967,86	**1.868,68**	10.131,32	16%
		REGIE	**803.530,00**	**470.185,74**	**30.321,67**	**90.594,20**	**43.063,15**	**48.291,97**	**212.271,00**	**682.456,74**	**121.073,26**	**85,00**
		COGEST	**8.196.470,00**	**630.949,22**	**61.846,06**	**406.680,54**	**303.301,62**	**586.293,77**	**1.358.122,00**	**1.989.071,24**	**6.207.398,76**	**24,00**
		TOTAL	**9.000.000,00**	**1.101.134,96**	**92.167,73**	**497.274,74**	**346.364,78**	**634.585,75**	**1.570.393,00**	**2.671.527,98**	**6.328.472,02**	**30,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version : **I01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	2012	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
04 Frais de représentation et		COGEST	**30.000,00**	12.289,49	2.111,27	1.141,61	1.216,50	2.915,83	7.385,20	**19.674,69**	10.325,31	66%
05 Frais de consultance		COGEST	**12.000,00**	1.389,52	213,53		0,34	846,48	1.060,35	**2.449,87**	9.550,13	20%
06 Frais financiers		COGEST	**9.600,00**	1.162,72	287,93	587,57	429,37	615,08	1.919,96	**3.082,68**	6.517,32	32%
04 Audit et suivi et évaluation			**174.620,00**	33.946,24		41.110,69		10.824,07	51.934,76	**85.881,00**	88.739,00	49%
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	**70.000,00**	220,48		25.341,99			25.341,99	**25.562,47**	44.437,53	37%
02 Contrat cadre de suivi		REGIE	**67.620,00**	32.150,12				9.624,42	9.624,42	**41.774,54**	25.845,46	62%
03 Audit financier		REGIE	**27.000,00**	0,00		15.768,70			15.768,70	**15.768,70**	11.231,30	58%
04 Appui technique CTB HQ		REGIE	**10.000,00**	1.575,64				1.199,65	1.199,65	**2.775,29**	7.224,71	28%
99 Conversion rate adjustment			**0,00**	29,34	152,08				152,08	**181,42**	-181,42	?%
01 Conversion rate adjustment		REGIE	**0,00**	29,34	152,08				152,08	**181,42**	-181,42	?%
02 Conversion rate adjustment		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
		REGIE	**803.530,00**	**470.185,74**	**30.321,67**	**90.594,20**	**43.063,15**	**48.291,97**	**212.271,00**	**682.456,74**	**121.073,26**	**85,00**
		COGEST	**8.196.470,00**	**630.949,22**	**61.846,06**	**406.680,54**	**303.301,62**	**586.293,77**	**1.358.122,00**	**1.989.071,24**	**6.207.398,76**	**24,00**
		TOTAL	**9.000.000,00**	**1.101.134,96**	**92.167,73**	**497.274,74**	**346.364,78**	**634.585,75**	**1.570.393,00**	**2.671.527,98**	**6.328.472,02**	**30,00**

4 Thèmes transversaux

4.1 Genre

Le projet ne travaille pas particulièrement sur ce volet. Tout le personnel du centre de tri est exclusivement masculin.
L'EPIC de collecte vient de commencer les opérations et il est à noter que tout le personnel de collecte et de maintien de la propreté publique travaillant dans les communes est exclusivement masculin.
Cependant cette dimension devra être prise en compte dans le schéma synoptique qui organise la chaine de collecte des déchets ou prennent part tous les citoyens notamment les femmes qui sont un maillon important en amont de tout organisation, ainsi que les enfants à qui est confiée la tâche de descendre ou de faire sortir la « poubelle ».

4.2 Environnement

Le projet est consacré exclusivement à la problématique de préservation de l'environnement.

4.3 Autre

Néant

5 Pilotage et apprentissage

5.1 Plan d'action

Plan d'action	**Source**	**Acteur**	**Date limite**
Description de l'action/la décision à prendre.	*Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)*	*Le responsable de la prise de décision/action*	*p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1*
Le plan de formation du personnel des EPIC doit être mis en œuvre	Résultat 2	UGP/ EPICs	Q2 Q3
L'élaboration des textes (organigramme – grille salariale) doit être accompagner d'un appui pour la mise en œuvre pour rendre les EPICs fonctionnels selon l'organisation validée.	Résultat 1	UGP / CCL	Q1
Le plan de sensibilisation et d'information doit être suivi avec attention car il est stratégique dans l'atteinte de l'Out come	Résultat 1	UGP	Q1 Q2

5.2 Enseignements tirés

Les délais de passation des marchés publics entravent sérieusement le timing assigné au projet qui risque fortement de ne pas clôturer ses activités à fin 2014 et d'avoir besoin d'une prolongation. La centralisation également de la prise de décision rallonge fortement ces délais.

Enseignements tirés	Public cible
Les aspects soft n'ont pas retenu une grande attention, ils nécessitent la mobilisation plus intense du bureau assurant l'appui continu et tout autre expertise nécessaire.	UGP
Opérationnalisation du fonctionnement des EPIC (CET, centre de tri, transfert et compostage), la bonne gestion des différentes infrastructures est à la base de l'atteinte de l'outcome d'où la nécessité de renforcer cet aspect stratégique.	EPICs / Direction de l'environnement
Assurer la formation du personnel des EPICs et des différents acteurs par l'établissement d'un plan de formation.	UGP / Direction de l'environnement

6 Annexes

6.1 Cadre logique d'origine

Aucune modification significative du cadre logique.

6.2 Cadre logique mis à jour

Pas de mise à jour du cadre logique.

6.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Néant
Rapport de *Baseline* enregistré dans PIT ?	Pas de baseline
Planning de l'EMP	18/02/2013 au 02/03/2013
Planning de l'évaluation finale	Q4 2014
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Mission Backstopping du siège (CTB) réalisée en novembre 2013 Mission COMASE a eu lieu du 25 au 30 janvier 2014.

6.4 Décisions prises par la SMCL et suivi

A titre de rappel, deux réunions de CCL ont eu lieu durant l'année 2014.

a- Le CCL n°05 s'est tenu à Alger le 24 Mars 2013, au niveau au siège du MATE (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement),

b- Le CCL n°06 s'est tenu à Alger 15 Décembre 2013 au niveau au siège du MATE (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement),

N°	Décision du CCL	Mesure prise	État d'avancement
01	Les membres du CCL demandent à la DP d'organiser d'ici fin janvier 2014 un atelier de restitution de l'expertise destinée à l'appui aux EPICS pour une appropriation et une et une validation de l'option proposée.	En date du 06/02/2014, une journée d'études ou de restitution a été organisée au niveau de la maison de l'environnement à l'attention de l'ensemble des P/APC des chefs de Daïra et quelques Directeurs exécutifs de Wilaya.	atelier tenu, les documents devront dans une 2ème étape être validés par le conseil d'administration des EPICs pour la mise en œuvre.
02	les membres du CCL demandent à la DP de finaliser le rapport de non validation partielle du travail fourni par GIRUS et de solder rapidement le contrat conclu avec ce bureau d'études.	-Le bureau d'études a perçu ses honoraires -Le rapport de non validation partielle de la DP établi, reste l'avis de Comase. -Le projet a bénéficié du recrutement d'un nouveau ATN qui a principalement à sa charge l'appui technique au schéma synoptique et le volet sensibilisation. Les TDR seront révisés par l'UGP et COMASE	TDR en cours révision

03	Les membres du CCL demandent à l'UGP d'établir une nouvelle version des TDR exhaustive et pertinente pour l'élaboration du schéma synoptique en tenant compte des aspects validés dans le rapport remis par Girus.		En cours
04	Compte tenu des délais impartis au projet, les membres du CCL demandent à la DP d'organiser un atelier de validation des options proposées par les BET mi janvier 2014, un CCL suivra juste après pour décider de la répartition des activités entre les deux parties ainsi que les coûts induits par ces activités.	. -La réunion effectivement tenue en date du 18/02/2014 au niveau des locaux du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et des options ont été arrêtées.	Tâche exécutée.
05	Suite à l'annulation du Marché conclu avec l'entreprise DJELLABET, les membres du CCL estiment que l'appel d'offres relatif au bâtiment et ouvrages annexes du CET El-Keurt sera relancé en janvier 2014.	-La période de la relance est bien respectée. -Avis de publication en date du 05 Janvier, date d'ouverture le 03 Janvier. Hélas, aucune offre n'est réceptionnée, appel d'offres infructueux	Exécutée
		-Une nouvelle consultation est lancée en date du 02/03/2014.	Exécuté
06	Il est estimé que la fin des travaux du lot n° 02 et lot n°03 sont prévus pour fin janvier 2014 dans le cadre des travaux supplémentaires et complémentaires objet de l'avenant n°02 signé avec l'entreprise AMENHYD.	Tenant compte de la période hivernale qui a été relativement pluvieuse, plusieurs arrêts de travaux ont été enregistrés et par voie de conséquence la fin des travaux est estimée pour mi mars.	En cours
07	Il est estimé que pour la réhabilitation des décharges brutes, les appels d'offres sont lancés dans le cadre de la contribution algérienne.	-Les appels d'offres sont lancés, trois entreprises sont retenues pour l'éradication de 14 décharges -Travaux entamés en début Janvier.	En cours

08	les membres du CCL approuvent la nomination de monsieur Mr. AISSAT Youcef en tant que nouveau « chargé de projet » et demandent à l'UGP de lui confier en particulier le suivi des aspects (communication et sensibilisation)	-Le nouveau chargé de projet est installé à Mascara et a pris ses fonctions en début de Janvier.	Tâche exécutée
09	Le CCL insiste sur la nécessité de commencer une première phase de formation pour le personnel des EPICs dont les compétences ont déjà été déterminées.	Deux formations on eu lieu en Belgique dans le cadre de la gestion des déchets solides dont les bénéficiaires : Les deux Epics, MATE, DEW et CTB. a-Quatre personnes durant la période du 12 au 21 Juin b-Quatre personnes durant la période du 20 au 29 Novembre.	Tâche exécutée En cours pour d'autres formations envisagées
10	Le CCL insiste une nouvelle fois sur la nécessité de définir dans les meilleurs délais les divers axes d'un programme se sensibilisation et les différentes options budgétaires.	-Le Direction du projet a arrêté trois communes pilotes au niveau de la zone du projet pour la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de sensibilisation. (Commune de Mascara, Mamounia et El-Keurt) -Monsieur Crispin, en qualité d'expert en communication a été mobilisé dans le cadre du contrat à avec Comas chargé de l'appui au projet durant la période comprise entre le 25 au 30 janvier pour l'élaboration de termes de référence pouvant servir pour lancement d'un appel d'offres ayant objet de retenir une boite de communication spécialisée.	Tâche en cours

		A titre d'information, l'expert a travaillé sur plusieurs quartiers au niveau des trois communes désignées par le projet. Durant ses visites de terrain, l'expert a été constamment accompagné par le nouveau ATN et du Directeur Général de l'Epic de collecte. -Une restitution de synthèse des documents élaborés est prévue pour le 16/03/2014 à Alger,	
11	Le CCL valide les trois commissions « ad hoc » compétentes en matière de marchés publics en cogestion. En cas d'absence provisoire ou définitive d'un de ses membres, la CTB et le MATEV pourront d'un commun accord désigner un remplaçant disposant d'un même mandat.	L'ensemble des commissions sont crées et fonctionnelles	Tâche exécutée